

Note d'information

Indicateurs économiques de tendance de la production de semences de Tournesol pour la récolte 2023

SEMAE

Section semences de plantes oléagineuses

Janvier 2024

Cette note émane de la Commission Indicateurs économiques Tournesol de la section « Plantes oléagineuses » de SEMAE.

Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences de tournesol.

Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de la production.

En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer dans des clauses particulières la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.



semae

Toutes les semences pour demain

Introduction à la note

Dans le cadre de ses missions et conformément au règlement modifié (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 et aux articles L631-24 paragraphe III et L632-2-1 du Code rural et de la pêche maritime, SEMAE, en tant qu'organisation interprofessionnelle reconnue, élabore et publie des indicateurs, qui visent à améliorer la connaissance et la transparence des marchés dans les relations contractuelles en production/multiplication de semences et plants. Les indicateurs visent à réduire l'asymétrie d'information entre les opérateurs dans un contexte marqué par la volatilité des prix.

Le Code rural et de la pêche maritime (EGALIM) prévoit que “le contrat devra faire référence à au moins un indicateur relatif aux coûts pertinents de production en agriculture et à l'évolution de ces coûts, et à au moins un indicateur relatif aux prix des produits agricoles constatés sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur et à l'évolution de ces prix. Il pourra également faire référence à un ou plusieurs indicateurs relatifs aux quantités, à la composition, à la qualité, à l'origine et à la traçabilité des produits ou au respect d'un cahier des charges”.

Les indicateurs de tendance sont construits à partir de données anonymisées et agrégées, et ne sauraient en aucun cas être interprétés comme des instructions ou des recommandations de prix. Les opérateurs restent entièrement libres de déterminer leurs prix en fonction de leurs propres coûts et de leur situation individuelle sur le marché.

En application du Code rural et de la pêche maritime (EGALIM), c'est l'Agriculteur qui propose à l'Etablissement de conclure un contrat de production de semences en précisant notamment la superficie qu'il peut allouer à la multiplication/production, les outils de production disponibles (irrigation, stockage, machines agricoles), les modalités de récolte (éventuellement de séchage, de stockage) et de sa mise à disposition ainsi que la rémunération souhaitée ou les modalités de fixation de la rémunération en s'appuyant notamment sur les indicateurs mis à disposition par SEMAE.

En ce qui concerne les informations contractuelles à inclure dans les conditions particulières au Contrat, elles doivent être discutées entre les Parties au moment de la mise en place des productions, lors de la remise des semences-mères (ou plants) au plus tard avant les semis ou les plantations.

INDICATEURS « AMONT »,

Traduisant l'évolution des coûts de production de semences de Tournesol

- **Evolution des charges de main d'œuvre, à travers l'évolution du Smic (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, *source Insee*)**

Année	Valeur Smic horaire brut au 1 ^{er} juillet	Evolution du Smic par rapport à l'année précédente
2019	10,03	101,52
2020	10,15	101,20
2021	10,25	100,99
2022	10,85	105,85
2023	11,52	<u>106,18</u>

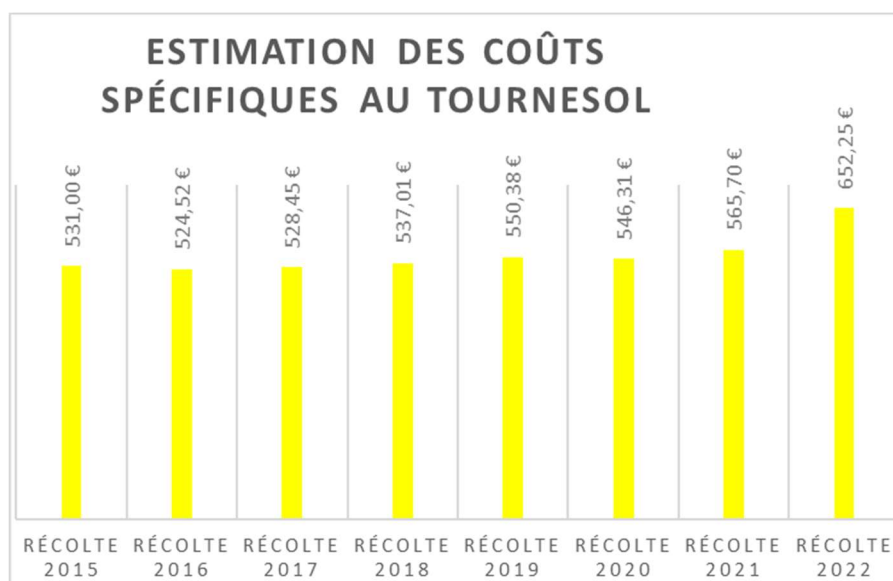
Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1375188>

- **Evolution des charges opérationnelles concernant la production agricole, à travers l'évolution de l'Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles, *source Insee*)**

Année	Valeur de l'Ipampa (indice général) au mois d'avril	Evolution de l'Ipampa par rapport à l'année précédente
2019	104,6	103,46
2020	101,7	97,23
2021	107,9	106,1
2022	134,6	124,75
2023	135,5	<u>100,67</u>

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7709124>

- **Evolution des coûts spécifiques à la multiplication de Tournesol semence (en €/ha), traduisant l'estimation du différentiel de charges opérationnelles entre les productions de semences et les productions de consommation de graines de tournesol, pouvant évoluer chaque année, notamment avec les valeurs du SMIC et de l'IPAMPA (*source : sur la base d'une étude de l'interprofession de 2014*)**



INDICATEURS « AVAL »,

Traduisant l'évolution du marché des productions de consommation des espèces « de référence » pouvant être en compétition avec la multiplication de Tournesol semences sur les mêmes zones de production.

Concernant la production de Tournesol semence, les productions de consommation entrant en compétition sur les mêmes zones géographiques concernent les espèces suivantes : Blé, Maïs et Colza.

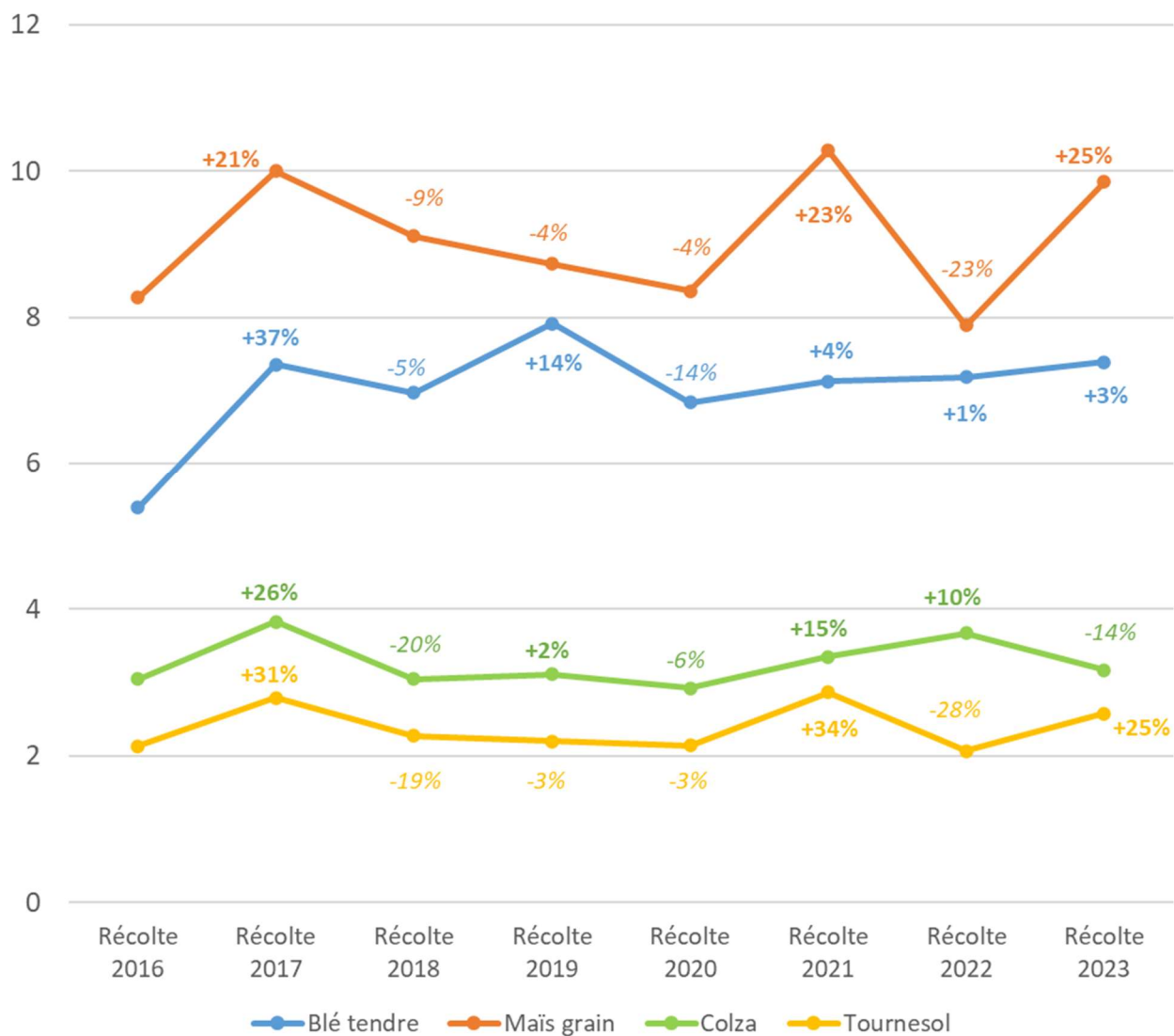
Pour comparaison avec la multiplication, l'évolution de la production de Tournesol de consommation est également observée, avec un focus sur le tournesol oléique.

- **Evolution des rendements moyens nationaux des espèces de référence**

(source : Agreste Conjoncture, publications du mois de novembre)

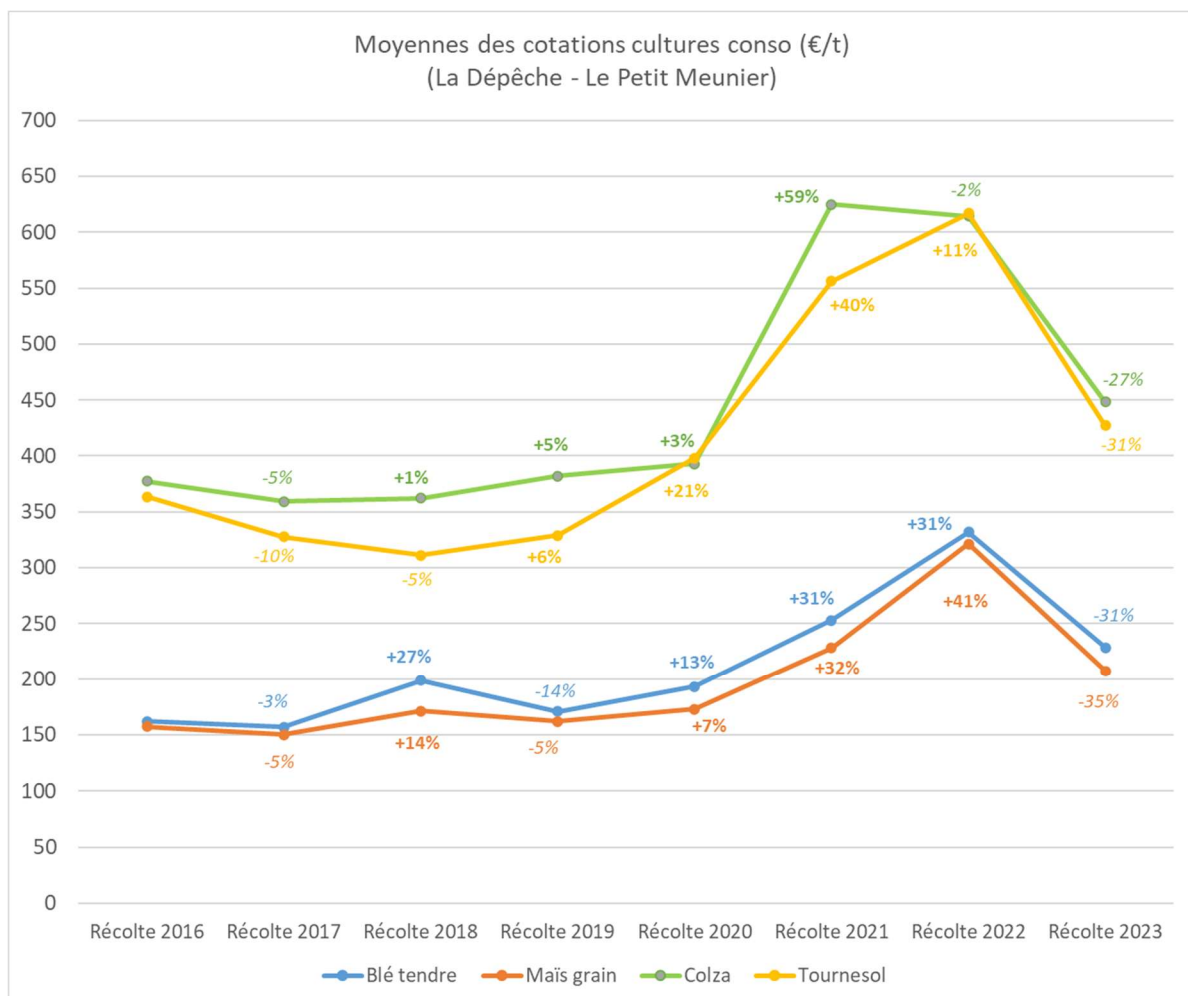
Rendements moyens (t/ha)	Blé tendre	Maïs grain	Colza	Tournesol
Récolte 2016	5,39	8,27	3,05	2,13
Récolte 2017	7,36	10	3,83	2,79
Récolte 2018	6,97	9,11	3,05	2,27
Récolte 2019	7,92	8,73	3,11	2,20
Récolte 2020	6,84	8,36	2,92	2,14
Récolte 2021	7,13	10,28	3,35	2,87
Récolte 2022	7,18	7,89	3,67	2,07
Récolte 2023	7,39	9,85	3,17	2,58

Rendements moyens (t/ha)
 (Agreste Conjoncture - publication de novembre)



- Evolution des moyennes des cotations de marché durant les six mois de commercialisation, du 1er juillet au 31 décembre, pour les cultures de référence. Le détail des cotations publiées sur la période du 01/07/2023 au 31/12/2023 est en annexe (source : La Dépêche – Le Petit Meunier)

Moyennes des cotations entre le 1er juillet et le 31 décembre (€/t)	Blé tendre	Maïs grain	Colza	Tournesol
Récolte 2016	162,17	157,6	377,47	363,33
Récolte 2017	157,02	150,25	359,19	327,67
Récolte 2018	198,81	171,26	362,38	311,12
Récolte 2019	170,79	162,10	382,04	328,75
Récolte 2020	193,39	173,02	392,96	398,15
Récolte 2021	253,08	228,10	624,92	556,25
Récolte 2022	331,71	321,43	614,43	616,79
Récolte 2023	228,60	207,63	448,13	427,11



Annexe

Cotations publiées par La Dépêche - Le Petit Meunier 1er juillet au 31 décembre 2023 (€/tonne)					
Date du marché	Blé tendre (rendu Rouen)	Maïs (rendu Bordeaux)	Colza (rendu Rouen)	Tournesol (rendu Bordeaux)	Tournesol Oléique (rendu Bordeaux)
06/07/2023	226,5		449	445	455
20/07/2023	249,5	239	496	470	485
27/07/2023	246,5	246,5	468,5	485	495
03/08/2023	227	229	438		475
10/08/2023	236,5	228,5		460	470
24/08/2023	227,5	214,25	465	435	445
31/08/2023	224,5	211,75	456		445
07/09/2023	222,5	213	466	435	445
14/09/2023	230,5	206,5	446	420	440
21/09/2023	232	206	454	415	420
28/09/2023	233	204	466	410	420
05/10/2023	227	197	450	410	420
12/10/2023	226,5	195	429	405	415
19/10/2023	236,5	197,5	440	410	420
26/10/2023	226,5	195	431	400	410
09/11/2023	228,5	197	440	410	420
16/11/2023	222	197,5	440	415	425
23/11/2023	218	198,5	433	420	425
30/11/2023	215	189,5	439	425	420
07/12/2023	224,5	194	428,5	425	420
14/12/2023	220	193	427,5	420	425
MOYENNE	228,60	207,63	448,13	427,11	437,86

